Document de référence : SCC/CNEAC : 20230101 TPS TPM Calcul

Date de mise en application : 1er janvier 2023

**Calcul du TPM**

Classe générale

Agility = 2.50 m/s
Jumping = 3.00 m/s

 Classe U 12

Agility = 1.20 m/s

Jumping = 1.50 m/s

 Classe HANDI

Agility = 1.00 m/s

Jumping = 1.20 m/s

**Calcul du TPS**

* GRADE 1 : Le TPS par catégorie est la valeur médiane des 3 calculs suivants :
* Temps moyen des **chiens** **terminant le parcours + 20 %** éventuellement corrigé si moins de 6 chiens terminent le parcours
* Temps minimum calculé à partie de la vitesse maximale définie
* Temps maximum calculé à partir de la vitesse minimale définie

Le TPS est calculé automatiquement par Progesco au fur et à mesure de la saisie des résultats.

* GRADE 2 : Le TPS par catégorie est calculé en prenant la plus petite valeur des deux temps suivants :
* Temps moyen des chiens **terminant le parcours + 15** % éventuellement corrigé si moins de 6 chiens terminent le parcours
* Temps maximum calculé à partir de la vitesse minimale définie

Le TPS est calculé automatiquement par Progesco au fur et à mesure de la saisie des résultats.

 GRADE 3 : Le TPS par catégorie est calculé en prenant la plus petite valeur des deux temps suivants :

* Le temps moyen des **3 chiens les plus rapides + 15 %,**
* Le temps maximum calculé à partir de la vitesse minimale définie.

Le TPS est calculé automatiquement par Progesco au fur et à mesure de la saisie des résultats.

* U12
Même calcul que la classe générale en grade 1 et en grade 2 avec des minimums et des maximums différents selon les catégories

 CLASSE HANDI

Le TPS est calculé en prenant la moyenne des temps réalisés par l’ensemble des chiens terminant le parcours dans la même classe d’handicap, quelles que soient les catégories des chiens (en tenant compte des seules pénalités de parcours) + 20 %.

Voir document complet avec des exemples ici : <http://activites-canines.com/download/33499/?tmstv=1674911010>